

DIAGNOSTIC



Document de travail

Pièce n° 1-1 du rapport de présentation
Version 1 - septembre 2009



GESTION DU DOCUMENT

REFERENCES DU DOCUMENT

Référence interne	Diagnostic-SCOT-CCPB - pièce 1.1
Version.révision	1.0
Date	20 septembre 2008

REDACTION DU DOCUMENT

Rôle	Nom
Auteurs principaux	Lisa VINASSAC, Marielle FROSINI et Philippe PLANTAGENEST
Autres auteurs	Catherine PARIS, Véronique BISSON, Didier DELZOR
Contrôle qualité	Aure FLANDRE

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

Indice	Date	Origine de la modification	Contenu de la modification
V1.01	20/09/2009	Version d'origine	



Le présent document été réalisé sous l'égide du groupement « PROSCOT », pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Bray.



SOMMAIRE

LE PAYS DE BRAY : UNE IDENTITE FORTE ET DES PROXIMITES DIVERSES	4
LA DEMOGRAPHIE	8
L'ECONOMIE	28
TRANSPORTS & DEPLACEMENTS	71
L'HABITAT ET LE LOGEMENT	89
L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET AUX SERVICES A LA POPULATION	110
L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	130
CONCLUSION GENERALE	141

LE PAYS DE BRAY : UNE IDENTITE FORTE ET DES PROXIMITES DIVERSES

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY (CCPB)

Le Schéma de Cohérence Territoriale est « porté » par la Communauté de Communes du Pays de Bray, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compte 22 Communes et a été créé au 01/01/1998.

Le SCOT présente donc un périmètre exactement égal à celui de la CCPB, et comptait 15 000¹ habitants en 2006, pour une surface de 224 Km².

Sur les 22 Communes, 4 présentent une population supérieure à 1 000 habitants (St. Germer-de-Fly, Ons-en-Bray, Lachapelle-aux-Pots, St. Aubin-en-Bray), et 6 disposent d'une population comprise entre 500 et 1 000 habitants.

Le SCOT débute ses travaux alors que de nombreux espaces oisiens ont lancé leurs propres travaux de prévision et de planification territoriale, et la CCPB envisage une élaboration réalisée selon le même calendrier et en concertation avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte.



¹ Ce chiffre, issu du nouveau recensement de l'INSEE en base 2006, est celui des 22 Communes de la CCPB. Le diagnostic du SCOT, cependant, prendra très souvent en compte, en outre, la population de la Commune de Sérifontaine (2 553 habitants en 2006), avec laquelle, notamment du point de vue de l'emploi et des services, les habitants du périmètre du SCOT entretiennent des relations fréquentes.

LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE

La CCPB est un espace rural situé en bordure ouest du Département de l'Oise, en limite de la Haute-Normandie, et, plus précisément, en limite des départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

Mais ce positionnement administratif ne rend pas compte d'une réalité forte, qui s'impose à tout visiteur : la CCPB apparaît, d'abord, comme une partie du « **Pays de Bray** », vaste boutonnière » qui court de Beauvais à la mer, et dont l'originalité géographique (fossé d'effondrement) crée une identité spécifique, qui s'étend à une partie importante du territoire du SCOT.

L'identité brayonne crée des proximités avec la Normandie, ce qui s'illustre en particulier par l'importance, pour le territoire du « Bray-Oise », du pôle urbain de **Gournay-en-Bray**, situé à quelques kilomètres à l'ouest du SCOT, en traversant l'Epte. Le pôle de Gournay influence en effet assez profondément le territoire, au-delà de son « poids spécifique » en termes de commerces ou d'emploi (de l'ordre de 10 000 habitants pour l'ensemble du pôle, dont 6 187 pour la Commune de Gournay)...

Le second élément d'appartenance est lié à la très grande proximité du territoire avec le pôle de **Beauvais**.

En bas : photo satellite (altitude : 40,52 km, inclinaison : 27 ° vers NNO) : le territoire du SCOT est partiellement située sur un accident géologique (anticlinal érodé) engendrant une configuration topographique et une géologie toutes particulières pour la Picardie. Les niveaux argileux du Jurassique, affleurant au niveau de l'anticlinal, induisent la présence de nombreuses zones humides.

Ce fossé d'effondrement souvent appelé « la petite Suisse normande », présente un paysage varié : vallons, forêts, bocage, champs, rivières et marais...





La Préfecture de l'Oise est en effet le principal pôle d'influence du territoire, et est situé à moins de 10 km. des communes orientales de la CCPB.

Il faut noter que si l'aire urbaine de Beauvais (plus de 100 000 habitants) englobe toute la partie nord-est du territoire du SCOT, ce qui montre qu'une large partie des habitants y travaillent, tout le sud du périmètre est compris dans l'**aire urbaine de Paris** (68 Km. « à vol d'oiseau ») qui déborde largement en Picardie.

Les deux aires urbaines (en 1999¹) de Beauvais et de Paris sont jointives, et la CCPB est donc pour l'essentiel concernée par les flux franciliens, relayés par ceux du Beauvaisis, dans lesquels elle est profondément insérée et dont elle constitue, en quelque sorte, la limite « nord-nord ouest », encore que la pression urbaine du sud (pression « parisienne », mais surtout pression des pôles internes à l'Île-de-France comme Cergy-Pontoise) ait eu tendance, dans les dernières années, à dépasser le territoire de la CCPB et à atteindre le sud de la Picardie Verte.

Cette conjonction signifie que le territoire du SCOT est dépendant des grands pôles qui l'entourent au sud et à l'est, et dont l'influence, notamment pour ce qui est de l'emploi, l'englobe totalement.

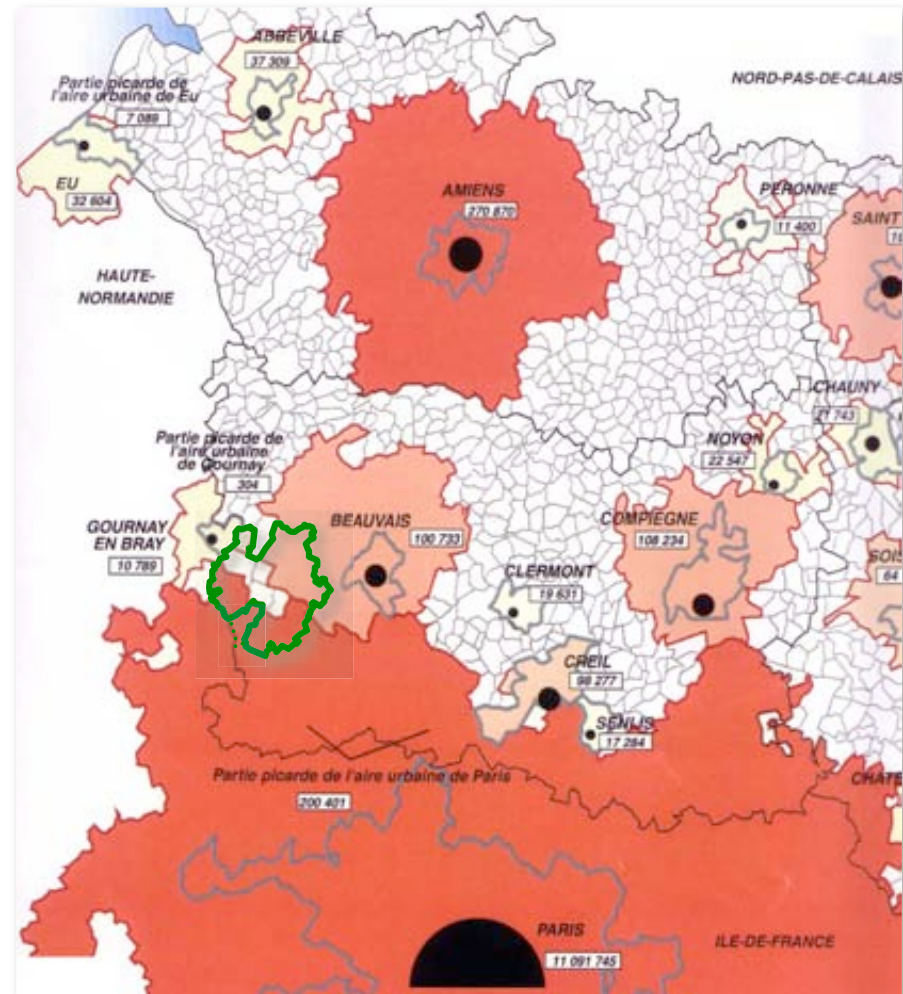
Mais cette réalité économique et urbaine ne fait pas du Pays de Bray un territoire urbain. Bien au contraire, le Pays de Bray est un territoire rural, comme en témoigne sa densité, la typologie de ses bourgs et de ses villages, et le mode d'occupation très largement agricole de ses sols.

Au demeurant, cet espace, que la récente déviation sud de Beauvais rapproche du centre-ville, reste séparé de l'agglomération beauvaisienne par une série de boisements (bois de l'Huyère, de Soavre, etc...).

¹ Les Aires Urbaines (AU) sont déterminées par l'INSEE sur la base des migrations domicile-travail. Le dessin actuel des Aires urbaines est celui qui résulte du recensement de 1999, les données des migrations domicile-travail pour 2006 n'étant pas encore publiées à l'heure où ces lignes sont écrites. Cependant, tout indique qu'elles aires urbaines de Beauvais et de Paris se sont étendues depuis 1999, et qu'elles limites de 1999 ont été reportées, pour le secteur qui nous intéresse ici, vers le nord...

En bas : aires urbaines franciliennes et picardes selon le recensement de 1999. En vert : le périmètre du SCOT du Pays de Bray.

Le territoire est situé à l'interface des aires urbaines de Gournay, de Beauvais et de Paris. Il est dépendant des flux économiques de ces grands pôles, mais reste un territoire rural dont la physionomie est avant tout agricole.



Vers le sud, le Vexin le sépare de l'agglomération parisienne proprement dite. Le territoire est également un espace industriel, mais cette industrie est de type rural, ancien, et est peu corrélée aux sites industriels beauvaisiens.

Le vecteur principal de l'urbanisation, à l'intérieur du périmètre du SCOT, est constitué de la RN 31 qui emprunte un couloir central lié à la vallée de l'Avelon et d'autres cours d'eau, et qui diffuse de façon plus ou moins dispersée la pression urbaine de Beauvais et de Gournay, mais ces développements sont souvent limités à ce couloir central et affectent moins le reste du territoire.

La réalité du Pays de Bray est donc celle d'un espace agricole, industriel et rural, dont une partie importante des habitants travaille désormais à l'extérieur, et qui présente une identité marquée, liée à son insertion dans le Pays de Bray.

Mais le Pays ajoute à ces caractéristiques spécifiques (et peut-être en raison d'elles...) la particularité de ne pas présenter de centre clairement identifié, de d'offrir une structure urbaine et villageoise répartie, qui contraste fortement avec les agglomérations voisines.

De ce contraste, et du lien de la RN 31, qui constitue évidemment la « porte d'entrée principale » du territoire, provient une situation d'interface, « d'entre-deux, qui est actuellement ambivalente et ne facilite pas, aujourd'hui, la valorisation du territoire, mais qui pourrait, à l'avenir, comme le présent diagnostic cherchera à le montrer, constituer un facteur d'attractivité renouvelée de ce territoire de caractère.

En bas : **Polarisation par la Communauté de Communes du Beauvaisis** (source : DRE Picardie/DDE 80, 2002, INSEE RGP 99, IGN BD Carto 95).

